



## Demande d'ouverture de dossier pour une reprise du nom de célibataire

Formulaire pour les personnes:

-  S'étant mariées **avant** 2013 et étant toujours mariées / liées par un partenariat enregistré
  
-  Etant divorcées / dont le partenariat a été officiellement dissout
  
-  Dont le-la conjoint-e est décédé-e

### **Dossier complet\* à envoyer par courrier à l'adresse :**

Service de la population  
Etat civil du canton de Vaud  
Avenue de Sévelin 46  
1014 Lausanne

\* Formulaire (3 pages) + annexes / documents requis



## Demande d'ouverture d'un dossier de reprise du nom de célibataire

### Formulaire à remplir

Titre de civilité	
Nom de famille	
Nom de célibataire	
Prénom(s)	
Date de naissance (jj.mm.aaaa)	
Lieu et pays de naissance	
Nationalité et canton d'origine si suisse	
Permis de séjour (étrangers)	
Adresse	
Adresse (suite)	
Code postal	
Localité	
Numéro de téléphone	
Adresse e-mail	
Numéro AVS	756. ____ . ____ . ____

### Etat civil *(cochez votre statut et complétez les champs liés)*

Marié-e / lié-e d'un partenariat enregistré

Pays du mariage / de l'union	
Date du mariage / de l'union	

Veuf / Veuve

Pays du mariage / union avec le / la défunt-e époux-se / partenaire	
Pays du décès	

Divorcé-e / Partenariat enregistré dissout

Pays du mariage avec l'ex époux-se / partenaire	
Pays du divorce / dissolution du partenariat enregistré	



Service de la population  
Office de l'état civil

## Demande d'ouverture d'un dossier de reprise du nom de célibataire

### Documents à joindre au formulaire

- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité (passeport ou carte d'identité)  
*Les cartes d'identité doivent être photocopiées des 2 côtés.*  
*Les titres de séjours ne peuvent pas faire office de pièce d'identité.*
- Une attestation de domicile datée de moins de six mois si domicile hors du canton de Vaud

### Suite de la procédure

Dès réception d'un dossier complet, nous prendrons contact avec vous pour la suite des formalités.

### Rendez-vous pour la signature de la déclaration

Afin de faciliter la prise de rendez-vous, nous vous invitons à nous préciser les périodes durant lesquelles vous souhaiteriez être convoqué-e pour les formalités.

*(Cochez les cases qui conviennent)*

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin (8h30 – 11h30)	<input type="checkbox"/>				
Après-midi (13h30 – 16h00)	<input type="checkbox"/>				

*Il en sera tenu compte dans la mesure du possible.*

Les frais et les émoluments s'élèvent généralement entre CHF 105.- et CHF 200.- et devront être réglés, en espèces ou au moyen d'une carte EC-direct/Maestro, Postcard, Visa ou Mastercard, à l'état civil au moment des formalités.



Service de la population  
Office de l'état civil

## Demande d'ouverture d'un dossier de reprise du nom de célibataire

### Informations générales

Les formalités et toutes les correspondances seront effectuées en français. Si vous ne comprenez pas ou ne lisez pas le français (référence niveau B1 suffisant), vous devrez être accompagnés lors des rendez-vous, par un traducteur compétent, qui sera muni également d'une pièce d'identité (passeport ou carte d'identité) valable. Ce dernier ne devra être ni un membre de vos familles, ni vous-mêmes, ni votre avocat, ni votre curateur.

Merci de nous mentionner ci-dessous la présence d'un traducteur ou d'un interprète. Cette information sera prise en considération lors de la préparation de votre rendez-vous.

nous ne comprenons pas et/ou ne lisons pas le français. Nous serons accompagnés d'un traducteur.

nous avons besoin d'un interprète pour le langage des signes.

Lieu et date :

Signature **manuscrite**